

Fêtes de fin d'année : le ticket moyen des Français en hausse de 24 % en 2024, malgré une baisse des sorties au restaurant

Paris, 23 janvier 2025 – Une récente étude de [Lightspeed Commerce Inc.](#) (NYSE: LSPD) (TSX: LSPD) (« Lightspeed »), la plateforme de commerce tout-en-un qui permet aux commerçants d'offrir les meilleures expériences omnicanales, sur le comportement des consommateurs dans les restaurants en France met en lumière l'importance de la période des fêtes pour le secteur de l'hôtellerie-restauration avec une hausse du ticket moyen de 24 % entre le mois consacré aux fêtes et le reste de l'année.

Après analyse de plus de 1700 restaurants clients du logiciel de caisse tout-en-un en France, il en ressort que la période des fêtes est un levier de croissance pour les restaurateurs, impactant leur chiffre d'affaires et le ticket moyen par tête de manière positive.

Moins de transactions, mais des dépenses plus élevées

Un constat s'impose : la période des fêtes est un moment à part dans l'année, propice à des réunions entre amis ou familles. Moins regardants sur leurs portes monnaies, les Français se font davantage plaisir dans leurs sorties au restaurant.

Le ticket moyen est en hausse de 24 % entre le mois consacré aux fêtes et le reste de l'année (en moyenne, les Français ont dépensé 108 euros par tête lors de la période des fêtes contre 87 euros le reste de l'année 2024) et ce, malgré des sorties au restaurant qui se font plus rares : le nombre de transactions a diminué de 7 % durant le temps des fêtes comparé au reste de l'année.

À titre de comparaison, les restaurants analysés par Lightspeed dans d'autres pays européens semblent suivre une tendance similaire : qu'il s'agisse de l'Allemagne, de la Suisse, des Pays-Bas ou du Royaume-Uni, les restaurants enregistrent une diminution du nombre de transactions et une hausse du ticket moyen et médian.

À noter que nos voisins belges connaissent la plus forte hausse du ticket moyen entre les deux périodes analysées : + 38 %.

Une tendance qui semble se renouveler d'année en année

Avec un ticket moyen de [104 euros en décembre 2022-janvier 2023, puis 99 euros en décembre 2023-janvier 2024](#) et enfin 108 euros en décembre 2024-janvier 2025, cela démontre que malgré une fréquentation en baisse par rapport au reste de l'année, le budget consacré aux sorties restaurant tend à augmenter au cours de la période des fêtes - une opportunité pour les restaurateurs qui peuvent ainsi adapter leurs menus ou proposer des offres exceptionnelles temporaires.

Hors France, les autres pays européens analysés enregistrent tous une hausse de leur ticket moyen par rapport aux périodes des fêtes de l'année dernière (décembre 2023 - janvier 2024) avec une

fréquentation stable, voire en légère hausse. L'Allemagne est sur la première marche du podium des tickets moyens dépensés, loin devant ses voisins européens : 119 euros en moyenne sur la période des fêtes en 2024-2025 et 108 euros en 2023-2024.

Méthodologie

L'étude a analysé les données de transactions dans les restaurants en France, Suisse, Allemagne, Belgique, Pays-Bas et Royaume-Uni, comparant les périodes de fêtes de décembre 2024-janvier 2025 et décembre 2023-janvier 2024, ainsi que les périodes festives et non festives en 2024. Pour la France, l'analyse a été réalisée à partir des données de **1 962 restaurants** pour la comparaison entre les périodes des fêtes de décembre 2023-janvier 2024 et décembre 2024-janvier 2025, et de **1 744 restaurants** pour la comparaison entre les fêtes de fin d'année et le reste de l'année 2024. Les indicateurs étudiés incluent le nombre de transactions, le panier moyen et le panier médian pour évaluer les tendances saisonnières et d'une année à l'autre.

À propos de Lightspeed

Propulsant les commerces qui sont le moteur de l'économie mondiale, la plateforme de commerce tout-en-un de Lightspeed aide les commerçants à innover afin de simplifier, se développer et offrir des expériences client exceptionnelles. Notre solution infonuagique transforme et unifie les opérations en ligne et physiques, les ventes multicanales, l'expansion vers de nouveaux établissements, les paiements mondiaux, les solutions financières et la connexion aux réseaux de fournisseurs.

Fondée à Montréal, au Canada, en 2005, Lightspeed est inscrite à la fois à la Bourse de New York (NYSE : LSPD) et à la Bourse de Toronto (TSX : LSPD). Avec des équipes réparties en Amérique du Nord, en Europe et en Asie-Pacifique, la société est au service des entreprises de vente au détail, de la restauration et de golf dans plus de 100 pays.

Pour plus d'informations, veuillez visiter : lightspeedhq.fr

Sur les médias sociaux : [LinkedIn](#), [Facebook](#), [Instagram](#), [YouTube](#) et [X](#).

Énoncés prospectifs

Le présent communiqué pourrait contenir de l'information prospective et des déclarations prospectives, au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables (les « **déclarations prospectives** »). Les déclarations prospectives comprennent de l'information de nature prédictive, dépendent ou font référence à des événements futurs et se reconnaissent à l'emploi d'expressions comme « va », « prévoit », « anticipe », « envisage », « planifie », « croit », « estime » ou d'autres expressions semblables concernant des sujets qui ne sont pas des faits historiques. Ces déclarations sont fondées sur les attentes actuelles de la direction de Lightspeed et comportent plusieurs risques et incertitudes, connus et inconnus, incluant des facteurs économiques. De nombreux risques, incertitudes et d'autres facteurs peuvent faire en sorte que les résultats réels s'écartent de manière importante des énoncés

prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse, y compris, mais sans s'y limiter, les facteurs de risque mentionnés dans notre plus récent rapport de gestion ainsi qu'à la rubrique « Facteurs de risque » de notre plus récente notice annuelle, et dans nos autres déclarations de renseignements auprès des Autorités canadiennes en valeurs mobilières et de la U. S. Securities and Exchange Commission, qui peuvent être consultés sur SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.com et sur EDGAR au www.sec.gov. Les lecteurs sont priés d'étudier attentivement tous ces facteurs et d'autres avant de prendre une décision concernant les actions à droit de vote subalterne de Lightspeed et de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives. Les déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué ne constituent pas une garantie du rendement futur et, bien qu'elles soient fondées sur certaines présomptions que Lightspeed juge raisonnables, les événements et résultats réels pourraient différer de manière importante de ceux exprimés ou supposés dans les déclarations prospectives faites par Lightspeed. Sauf si les lois applicables l'exigent, Lightspeed ne s'engage aucunement à mettre à jour publiquement ou à réviser ces déclarations prospectives, notamment à la suite de nouvelles informations ou de nouveaux événements.